

I - CODE SPORTIF - GENERALITES

Appellation des compétitions officielles

Compétitions sportives

- Championnat de France Individuel Juniors
- Championnat de France par équipes de clubs Juniors
- Championnat de France Individuel Cadets
- Championnat de France par Equipes de clubs Cadets

Compétitions de loisir

- Coupe de France Seniors
- Critérium National Cadets

Engagement

- pré-poussins à benjamins
- minimes à vétérans

II – CODE SPORTIF – REGLEMENT DES COMPETITIONS SPORTIVES

Surclassement d'âge

- Catégorie cadets

Pesée et tirage au sort

- Championnats de France cadets et juniors

Championnats de France individuels 1^{ère} division et 2^{ème} division

- Article 6 - PARTICIPANTS

Championnat de France par équipes de clubs 1^{ère} et 2^{ème} division

- Article 6 - PARTICIPANTS

III – CODE SPORTIF – REGLEMENT DES COMPETITIONS DE LOISIR

Temps de combat – Formule de compétition - Arbitrage

- Championnat de France par équipes de clubs 2^{ème} Division
- Championnat de France Individuel 2^{ème} Division
- Coupe de France Seniors
- Coupe de France Cadets-Cadettes
- Critérium National Cadets-Cadettes

IV - JUJITSU

Création

- Animations benjamins minimes jujitsu, expression technique, combat et ne waza au niveau départemental
- Circuit national tournoi jujitsu cadets combat et ne waza

Championnat de France individuel jujitsu, expression technique combat et ne waza

- Définition
- Epreuves de sélection
- Catégorie de poids

Phases qualificatives au championnat de France individuel jujitsu (combat, expression technique) et coupe de France ne waza

- Définition

I - CODE SPORTIF – GENERALITES

Proposition d'appellation et surclassement d'âge pour les cadets

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUNIORS 1 - ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3 ^e ANNÉE ET JUNIORS Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUNIORS 1^{ère} Division 1 - ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3^e ANNÉE 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} ANNEE ET JUNIORS Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS JUNIORS 1 - ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3 ^e ANNÉE ET JUNIORS Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS JUNIORS 1^{ère} Division 1- ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3^e ANNÉE 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} ANNEE ET JUNIORS Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS-CADETTES	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS-CADETTES 1^{ère} division
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS CADETS/CADETTES	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS CADETS/CADETTES 1^{ère} division

B – COMPETITIONS DE LOISIRS

Harmonisation du temps de combat

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2^{ème} DIVISION 9- TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes Masculins : 5 minutes Avantage décisif	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2^{ème} DIVISION 9- TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes Masculins : 5 minutes Avantage décisif 3 minutes décision obligatoire
--	---

Appellation et harmonisation du temps de combat

COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE SENIORS 9- TEMPS DU COMBAT : 4 minutes Avantage décisif	COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE SENIORS CHAMPIONNAT DE FRANCE 3^{ème} Division 9- TEMPS DU COMBAT : 3 minutes Décision obligatoire
---	--

Appellation et harmonisation du temps de combat

COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE CADETS-CADETTES 7 - TEMPS DU COMBAT : Féminines et Masculins : 4 minutes Avantage décisif	COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE CADETS-CADETTES CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS 2^{ème} Division 7- TEMPS DU COMBAT : 3 minutes Décision obligatoire
CRITÉRIUM NATIONAL INDIVIDUEL CADETS-CADETTES	CRITÉRIUM NATIONAL INDIVIDUEL CADETS-CADETTES CHAMPIONNAT DE FRANCE 3^{ème} Division
TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES D'ENGAGEMENT SAISON SPORTIVE 2017 (Du 01.01.2017 au 31.12.2017)	TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTROLES D'ENGAGEMENT SAISON SPORTIVE 2017 (DU 01.01.2017 AU 31.12.2017) (DU 01.09.2017 AU 31.12.2018)

II – CODE SPORTIF – REGLEMENT DES COMPETITIONS SPORTIVES

a) Compétitions individuelles Les surclassements d'âges sont interdits pour les benjamins, benjamines, minimes masculins et féminins, les cadettes et cadets 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année b) Compétitions par équipes Surclassement d'âge - est interdit pour les benjamins, benjamines, minimes masculins et féminins, cadettes et cadets 1^{ère} et 2^{ème} année, - est autorisé pour les cadets 3^{ème} année, juniors, seniors, masculins et féminins.	a) compétitions individuelles Le surclassement d'âge est interdit pour les benjamins, benjamines, minimes masculins et féminins, cadettes et cadets 1^{ère} et 2^{ème} année, Il est autorisé pour les cadets, juniors, seniors, masculins et féminins. b) Compétitions par équipes Surclassement d'âge - est interdit pour les benjamins, benjamines, minimes masculins et féminins, cadettes et cadets 1^{ère} et 2^{ème} année, est autorisé pour les cadets 3^{ème} année, juniors, seniors, masculins et féminins.
ORGANISATION 1) Pesées et contrôles La pesée aura lieu le jour de la compétition sauf autorisation exceptionnelle délivrée par la FFJDA.	ORGANISATION 1) Pesées et contrôles La pesée aura lieu le jour de la compétition sauf autorisation exceptionnelle délivrée par la FFJDA. La pesée aura lieu le jour de la compétition sauf pour les phases nationales des : - Championnats individuels cadets, juniors, seniors 1^{ère} Division - Championnat de France par équipes de clubs 1^{ère} Division

3) Formule de compétition (officiels et tournois labellisés) • moins de 9 combattants : poule(s) ou poule et tableau final • 9 combattants à 16 combattants : tableaux double repêchage ou poule et tableaux double repêchage • 17 à 64 combattants : tableaux double repêchage ou poules et tableau final Nota : le nombre de poules doit être obligatoirement un multiple de deux. • plus de 64 combattants : tableaux double repêchage ou poules et tableau final Comptabilisation de l'avantage décisif • Poule et équipes : 1 point • Individuel en tableau : 1 point	3) Formule de compétition (officiels et Tournois labellisés, Championnat de France 1D et filière de qualification des Championnats de France 1D individuels et Championnat de France cadets et Juniors par équipes 1D) • moins de 9 combattants : poule(s) ou poule et tableau final • 9 combattants à 16 combattants : tableaux double repêchage ou poule et tableaux double repêchage • 17 à 64 combattants : tableaux double repêchage ou poules et tableau final Nota : le nombre de poules doit être obligatoirement un multiple de deux. • plus de 64 combattants : tableaux double repêchage ou poules et tableau final Comptabilisation de l'avantage décisif • Poule et équipes : 1 point • Individuel en tableau : 1 point Shido en Avantage décisif = 1 Victoire et 0 point Autres compétitions : Poules et tableau final
--	---

TEMPS DE COMBAT Le chronométrage aura lieu en temps réel. Le temps des combats devra être conforme à la réglementation. En individuel et en équipes, le temps de récupération pour un combattant sera au moins égal à 10 mn entre deux combats (règles F.I.J.)	TEMPS DE COMBAT Le chronométrage aura lieu en temps réel. Le temps des combats devra être conforme à la réglementation. En individuel et en équipes, le temps de récupération pour un combattant sera au moins égal à 10 mn entre deux combats (règles F.I.J.) TEMPS DE COMBAT Le chronométrage aura lieu en temps réel. Le temps des combats devra être conforme à la réglementation. Pour les tournois labellisés, les championnats 1D et sa filière de qualification en individuel et en équipes, le temps de récupération pour un combattant sera au moins égal à 10 mn entre deux combats (règles F.I.J.) Autres compétitions : Deux fois le temps nominal de combat au minimum
---	---

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 1ère DIVISION SAISON SPORTIVE 2017 (DU 01.01.2017 AU 31.12.2017) 9 - TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes Masculins : 5 minutes 6 - PARTICIPANTS Seuls sont autorisés à participer par catégorie : • le podium de l'année précédente, • les judoka dont le classement 3 semaines avant le Championnat est inférieur ou égal à : 22 pour les masculins et 14 pour les féminines sur la liste de classement de la F.I.J. (système de la qualification olympique), • les judoka médaillés au dernier Championnat d'Europe des moins de 23 ans, le champion de France Junior, • les qualifiés des 1/2 finales Seniors, • le podium du Championnat d'Europe et/ou Monde Junior, • les judoka qualifiés par les quotas régionaux.	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 1ère DIVISION SAISON SPORTIVE 2017 (DU 01.01.2017 AU 31.12.2017) 9 - TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes Masculins : 5 minutes 4 minutes 6 - PARTICIPANTS Seuls sont autorisés à participer par catégorie : • le podium de l'année précédente, • les judoka dont le classement 3 semaines avant le Championnat est inférieur ou égal à : 22 pour les masculins et 14 pour les féminines sur la liste de classement de la F.I.J. (système de la qualification olympique), • les judoka médaillés au dernier Championnat d'Europe des moins de 23 ans et les médaillés du dernier championnat d'Europe et du monde juniors, • le champion de France Junior, • les qualifiés des 1/2 finales Seniors, • le podium du Championnat d'Europe et/ou Monde Junior, • les judoka qualifiés par les quotas régionaux. • les médaillés du Championnat de France 2^{ème} Division (Hors Quota)
--	---

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS 1ère DIVISION Championnat de France par équipes de clubs 1ere Division N-1 • Sélections régionales • Championnat d'Europe par équipes de clubs N-1 • Golden League N-1	CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS 1ère DIVISION Championnat de France par équipes de clubs 1ere Division N-1 • Sélections régionales • Médaillés du dernier Championnat de France par équipes de clubs 2ème Division • Championnat d'Europe par équipes de clubs N-1 • Golden League N-1
---	---

III – CODE SPORTIF – REGLEMENT DES COMPETITIONS DE LOISIR

Compétition sportive CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2ème DIVISION 3 - ANNÉES DE NAISSANCE : JUNIORS ET SENIORS Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements 8 – ARBITRAGE Règle d'arbitrage de la FIJ et de la FFJDA 9 - TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes Masculins : 5 minutes Avantage décisif	Compétition sportive Compétition de loisir CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2ème DIVISION 3 - ANNÉES DE NAISSANCE : Cadets - Juniors-Seniors 8 - ARBITRAGE Règles d'arbitrage de la FIJ et de la FFJDA (site de la FFJDA) 9 - TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes 3 minutes Masculins : 5 minutes 3 minutes Avantage décisif Décision obligatoire
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2ème DIVISION TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes Masculins : 5 minutes Avantage décisif.	CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2ème DIVISION TEMPS DU COMBAT Féminines : 4 minutes 3 minutes Masculins : 5 minutes 3 minutes Avantage décisif Décision obligatoire
COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE SENIORS TEMPS DU COMBAT : 4 minutes Avantage décisif Récupération : 10 minutes entre deux combats	COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE SENIORS CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL SENIORS 3ème DIVISION TEMPS DU COMBAT : 4 minutes 3 minutes Avantage décisif Décision obligatoire Récupération : 10 minutes entre deux combats Deux fois le temps nominal du combat
COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE CADETS-CADETTES 8 - TEMPS DU COMBAT Féminines et Masculins : 4 minutes Avantage décisif Récupération : 10 minutes entre deux combats. 9 - FORMULE DE COMPÉTITION Double repêchage si moins de 64 combattants. Poules et tableaux sans repêchage si plus de 64 combattants.	COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE CADETS-CADETTES CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS 2ème DIVISION 8 - TEMPS DU COMBAT Féminines et Masculins : 4 minutes 3 minutes Avantage décisif Décision obligatoire Récupération : 10 minutes entre deux combats. Deux fois le temps nominal du combat 9 - FORMULE DE COMPÉTITION Double repêchage si moins de 64 combattants. Poules et tableaux sans repêchage si plus de 64 combattants.

CRITÉRIUM NATIONAL INDIVIDUEL CADETS-CADETTES	CRITÉRIUM NATIONAL INDIVIDUEL CADETS-CADETTES
8 - TEMPS DU COMBAT Féminines et Masculins : 3 minutes Avantage décisif Récupération : 10 minutes entre deux combats 9 - FORMULE DE COMPÉTITION Double repêchage si moins de 64 combattants Poules et tableau final si plus de 64 combattants	CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS 3^{ème} DIVISION 8 - TEMPS DU COMBAT Féminines et Masculins : 3 minutes Avantage décisif Décision obligatoire Récupération : 10 minutes entre deux combats Deux fois le temps nominal du combat 9 - FORMULE DE COMPÉTITION Double repêchage si moins de 64 combattants Poules et tableau final si plus de 64 combattants

IV - JUJITSU

Annexe 1	Création	Animations benjamins minimes jujitsu, expression technique, combat et ne waza au niveau départemental
Annexe 2	Création	Circuit national tournoi jujitsu cadets combat et ne waza
Annexe 3	Modification	Championnat de France individuel jujitsu, expression technique combat et ne waza - La coupe de France ne waza devient un championnat de France qui se déroule en même temps que le championnat de France individuel jujitsu juniors/seniors. - Pour les épreuves de sélection, prise en compte des 4 meilleures performances dans le classement national (3 actuellement) - Ajout de catégorie de poids jujitsu ne waza Masculins : - 56 kg Féminins : -49 kg
Annexe 4	Modification	Demi-finales qualificatives au championnat de France individuel jujitsu expression technique et ne waza Nouvelle appellation afin de rassembler toutes les disciplines dans un même championnat qui devient de ce fait une compétition sportive.

CREATION

ANIMATIONS BENJAMINS MINIMES JUJITSU EXPRESSION TECHNIQUE, COMBAT et NE-WAZA

1 - DÉFINITION

La pratique du Judo- Jujitsu sportif dans les catégories Benjamins Minimes doit permettre d'accompagner les enfants vers la découverte de la compétition dans une atmosphère éducative, et en toute sécurité.

Objectifs recherchés :

- Encourager la participation du plus grand nombre avec un règlement adapté aux catégories d'âge
- Privilégier la sécurité des pratiquants et la convivialité.
- Développer et intéresser à l'arbitrage et aux tâches liées à l'environnement sportif pour les catégories d'âge cadets et au-dessus.

2 - SEXE : Féminin et masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

Benjamins et Minimes (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère telle que définie par le code sportif

5 - PARTICIPANTS

Ouvertes à l'ensemble des licenciés FFJDA français ou étrangers.

6 – OBSERVATIONS

- Un salut et un échauffement collectif devra être organisé avant le premier tour de la compétition.
- Les règles de bon comportement devront être rappelées avant au moment du salut collectif.
- Un rappel des règles combat et des critères de notation devra être systématiquement fait avant le début des animations.
- Un briefing des juges, arbitres commissaires sportifs et accompagnants devra être fait avant le début de chaque animations.

7 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique, double repêchage ou poules en fonction du nombre de combattants.

Au-delà de 24 combattants, le repêchage intégral ou systématique ne sera pas appliqué. Le double repêchage sera alors mis en place.

Accompagnant autorisé.

8 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL :

Benjamins/Minimes :

- En EXPRESSION TECHNIQUE ET COMBAT Ceinture orange minimum.
- En NE-WAZA : Ceinture Jaune minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours pour EXPRESSION TECHNIQUE ET COMBAT
- Le timbre de licence de l'année en cours pour le NE-WAZA.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

EXPRESSION TECHNIQUE

9 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la F.F.J.D.A.

Le 1^{er} duo appelé portera une ceinture rouge, le 2^{ème} duo portera une ceinture bleue.

10 - CATÉGORIES

Les deux participants d'un même duo devront être licenciés pour l'année en cours dans une association de la même ligue.

Les participant(e)s peuvent s'engager sur l'épreuve en duo Masculin ou duo Féminin et/ou duo Mixte

11 - REGLEMENT

Pour les Benjamins

Chaque duo présentera 3 séries de 2 modules libres (attaques –défenses).

Ordre de passage

- **le Couple rouge** exécute les 2 techniques de la première série
- **le Couple bleu** exécute les 2 techniques de la première série
- **le Couple bleu** exécute les 2 techniques de la seconde série
- **le Couple rouge** exécute les 2 techniques de la seconde série
- **le Couple rouge** exécute les 2 techniques de la troisième série
- **le Couple bleu** exécute les 2 techniques de la troisième série

A la fin de chaque série réalisée par les deux couples, il y aura une désignation du vainqueur par les juges de chaises et du centre à l'aide d'un drapeau ou palette rouge et bleu.

A l'issue de la rencontre, le couple vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de victoire.

Pour les Minimes

Chaque duo présentera 3 modules de défense par séries, en réponse à des situations d'attaques choisies dans les 3 premières séries des 20 attaques imposées.

Les minimes exécutent les 3 premières séries (A – B – C)

Ordre de passage

- **le Couple rouge** exécute les 3 techniques de la première série(A)
- **le Couple bleu** exécute les 3 techniques de la première série(A)
- **le Couple bleu** exécute les 3 techniques de la seconde série (B)
- **le Couple rouge** exécute les 3 techniques de la seconde série (B)
- **le Couple rouge** exécute les 3 techniques de la troisième série (C)
- **le Couple bleu** exécute les 3 techniques de la troisième série (C)

A la fin de chaque série réalisée par les deux couples, il y aura une désignation du vainqueur par les juges de chaises et du centre à l'aide d'un drapeau ou palette rouge et bleu.

A l'issue de la rencontre, le couple vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de victoire.

12 - ARBITRAGE

Le jury est composé à minima d'un juge arbitre central et de 2 juges de chaises ayant les compétences techniques pour juger la catégorie qui effectue la démonstration technique.

Le juge arbitre central annoncera Hadjime avant chaque module. Son rôle est de faire respecter le cérémonial et d'orienter les jeunes compétiteurs sur le tapis. A la fin de la série, les compétiteurs se mettront en position seïza ou 1 accroupi un genou levé pour attendre la décision des juges. Le juge arbitre central annoncera «Hantei».

L'arbitre central ainsi que chaque juge désigneront le couple vainqueur de la série en levant un drapeau rouge ou bleu.

A l'issue de la rencontre, l'arbitre désignera le couple ayant 2 victoires, vainqueur.

Le jugement devra être donné en fonction du réalisme de la défense, de la variété technique, du contrôle des atemis et des projections, des contrôles au sol.

EXPRESSION COMBAT

13 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la F.F.J.D.A.

Le 1^{er} combattant appelé portera une ceinture rouge, le 2^e une ceinture bleue.

Les combattants devront porter des protections souples aux mains, tibia et pied (1^{er} appelé en Rouge, le 2^{ème} appelé en bleu).

L'utilisation du protège-dent est OBLIGATOIRE. L'utilisation de la coquille est vivement conseillée.

14 - CATÉGORIES DE POIDS

Benjamins

Masculins : – 30 kg ; – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; -55 kg; -60 kg. -66 kg; +66 kg

Féminines : – 32 kg ; – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; -48 kg; – 52 kg ; – 57 kg ; -63 kg; +63 kg

Minimes

Masculins : – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; -55 kg; -60 kg. -66 kg; -73 kg; +73 kg

Féminines : – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ;– 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

15 – TEMPS DU COMBAT

En Benjamins

Féminines et masculins : 2 minutes

Récupération : 4 minutes entre 2 combats

En Minimes

Féminines et masculins : 2 minutes

Récupération : 4 minutes entre 2 combats

16 – ARBITRAGE

Pour chacune des catégories d'âge, le règlement se veut éducatif. En effet, les arbitres préviendront une première fois le combattant en lui expliquant la faute. En cas de récidive il sera alors sanctionné (voir ci-dessous).

Règlement pour les Benjamins

a) Partie 1 : les atemis pied / poing (ATEMIS WAZA)

La zone de frappe pour tous les atemis qu'ils soient directs ou circulaires du pied ou des mains se situe entre la ligne supérieure des épaules et la ceinture. Tout atemi à la tête et visage sont interdits et sont sanctionnés directement par un CHUI.

Tout atemi contrôlé, sans blocage de la part du combattant adverse, sera valorisé par IPPON s'il s'arrête à moins de 10 cm du combattant adverse.

Tout atemi contrôlé, mais jugé trop appuyé par l'arbitre ne sera pas valorisé et sera sanctionné d'un SHIDO.

b) Partie 2 : les projections et amenées au sol (NAGE WAZA)

Après saisie, les atemis sont interdits. Les attaques « à une main » (IPPON SEOI NAGE, KOSHI GURUMA...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de UKE (MATTE immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier UKE).

Toute saisie encerclant la tête engendrera un MATTE de la part de l'arbitre. Les mains saisies au revers ne doivent pas dépasser la clavicule du combattant adverse.

Les MAKIKOMI sont autorisés à partir du moment où la tête de UKE n'est pas encerclée.

Les SUTEMI, et les attaques avec 1 ou 2 genoux au sol sont interdits.

KAMI BAZANI est interdit sera immédiatement sanctionné par HANSOKUMAKE.

La saisie des jambes de l'adversaire n'est pas autorisée.

c) Partie 3 : les immobilisations (NE WAZA avec seul les OSAE WAZA)

Seuls les OSAE KOMI sur le dos et le ventre sont comptés selon le règlement F.F.I.J.

Les clés sur toutes les articulations et les étranglements sont interdits. Toute tentative de soumission sera sanctionnée d'un HANSOKUMAKE.

d) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat).

Règlement pour les Minimes

a) Partie 1 : les atemis pied / poing (ATEMIS WAZA).

Tous les atemis directs ainsi que les atemis circulaires du pied doivent être effectués entre la ligne supérieure des épaules et la ceinture de l'adversaire.

Seuls les atemis circulaires à la tête seront effectués main ouverte. En cas de poing fermé, le combattant sera sanctionné directement par un CHUI.

Tout atemi contrôlé, sans blocage de la part du combattant adverse, sera valorisé par IPPON s'il s'arrête à moins de 10 cm du combattant adverse.

Tout atemi contrôlé, mais jugé trop appuyé par l'arbitre ne sera pas valorisé et sera sanctionné d'un SHIDO s'il est porté au corps et d'un CHUI s'il est porté à la tête.

b) Partie 2 : les projections et amenées au sol (NAGE WAZA).

Après saisie les atemis sont interdits. Les attaques « à une main » (IPPON SEOI NAGE, KOSHI GURUMA...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de UKE (MATTE immédiat dans les cas contraires). Le positionnement en garde haute est autorisé.

L'arbitre doit annoncer rapidement « MATTE » quand les 2 combattants sont au corps à corps et qu'il n'y a pas de résultat immédiat (2 à 3 secondes) => "prise de l'ours" interdite même mains non jointes.

Formes techniques : Les SUTEMI, MAKIKOMI et attaques avec 1 ou 2 genoux au sol sont autorisées. Ils seront valorisés si la projection est contrôlée.

KAMI BAZANI est interdit sera immédiatement sanctionné par HANSOKUMAKE.

La saisie d'une jambe est possible en cas de défense sur atémis. De même, l'attaque en saisissant une jambe de Uke est possible si l'autre main de Tori est posée sur le judogi de Uke.

c) Partie 3 : les immobilisations (NE WAZA avec seulement les OSAE WAZA)

Seuls les OSAE KOMI sur le dos et le ventre sont comptabilisés selon le règlement F.F.I.J.

Un OSAE KOMI peut être déclenché lorsque les épaules du combattant adversaire sont contrôlées sous la forme de JUJI GATAME mais sans volonté de TORI de tendre le bras de UKE.

Toutes formes d'OSAE-KOMI à partir du SANKAKU-JIME sont interdites.

Les clés sur toutes les articulations et les étranglements sont interdits (toute tentative de soumission sera sanctionnée d'un HANSOKUMAKE).

d) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat).

NE-WAZA

17 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la F.F.J.D.A.

Le 1^{er} appelé portera une ceinture rouge, le 2^{ème} portera une ceinture bleue.

18 - CATÉGORIES DE POIDS

Benjamins

Masculins : – 30 kg ; – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; -55 kg; -60 kg. -66 kg; +66 kg

Féminines : – 32 kg ; – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; -48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; -63 kg; +63 kg

Minimes

Masculins : – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; -55 kg; -60 kg. -66 kg; -73 kg; +73 kg

Féminines : – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ;– 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

19 - ARBITRAGE

Benjamin/Minimes : Cf règlement arbitrage

Toutes les clés, étranglements et compressions sont interdits.

L'attribution des points pour les OSAE-WAZA, renversements, passage de garde et amenées au sol sont les mêmes que le règlement officiel FFJDA juniors seniors.

Le vainqueur du combat est celui qui a marqué le plus de point à l'issue du temps réglementaire ou celui qui arrive le premier à 15 points.

20 – TEMPS DU COMBAT

Benjamin(e)s : 2 minutes

Temps de récupération entre 2 combats : 4 minutes

Minimes : Féminines et masculins : 2 minutes

Temps de récupération entre 2 combats : 4 minutes

CIRCUIT NATIONAL TOURNOI JUJITSU CADETS COMBAT ET NE WAZA

1 – DÉFINITION

Le Jujitsu sportif est une des composantes de notre discipline Judo-Jujitsu.

C'est un des éléments forts du système éducatif qui fait du Judo-Jujitsu un puissant système d'éducation basé sur la pratique, l'expérience et la recherche d'efficacité.

La mise en place d'un circuit national jujitsu cadet(te)s permet de proposer une activité compétitive à cette catégorie d'âge afin de :

- Proposer une diversification des pratiques et de fidéliser cette tranche d'âge
- Détecter les cadets les plus prometteurs afin de les intégrer progressivement dans le « Groupe France » Jujitsu, et à terme les orienter vers le Centre National d'Entraînement Jujitsu.
- Effectuer les sélections pour les échéances internationales Jujitsu cadets (aspirants)

En ce qui concerne l'expression technique, les duos cadets intègrent les ½ finales et le championnat de France juniors – seniors.

2 - SEXE : Féminin et masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : Cadets 1 – 2 et 3 (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif.

5 - PARTICIPANTS

Le circuit est ouvert à l'ensemble des licenciés FFJDA français ou étrangers.

L'engagement doit être fait par les clubs via l'extranet fédéral.

Elles sont également ouvertes aux étrangers licenciés dans une fédération reconnue par la J.J.I.F. Ces combattants ne rentrent pas dans le classement national.

6 - GRADES - LICENCES - PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Combat et l'Expression Technique.
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jujitsu Ne-Waza.
- Passeport sportif de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition

7 - TENUE DES COMBATTANTS

Tous les participants porteront un judogi blanc (sans patch) propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F. et de la F.F.J.D.A.

Le 1^{er} combattant appelé portera une ceinture rouge, le 2^{ème} portera une ceinture bleue.

En combat, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1^{er} appelé en rouge, 2^{ème} appelé en bleu) sont obligatoires.

En combat, le port du protège dents est obligatoire.

Le port d'une coquille pour les masculins et d'un protège poitrine pour les féminines est recommandé.

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

Les clés de genou, de cheville et de poignet ne sont pas autorisées.

L'étranglement sous forme "Guillotine" n'est pas autorisé.

9 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique, double repêchage ou poules en fonction du nombre de combattants.

Au-delà de 24 combattants, le repêchage intégral ou systématique ne sera pas appliqué. Le double repêchage sera alors mis en place.

Ce circuit national jujitsu combat et jujitsu Ne-Waza ne débouche pas sur un championnat de France, mais permettra d'établir une « hiérarchie » dans chacune des catégories en combat et Ne-Waza. Il pourra être en compte lors des sélections par l'encadrement pour des stages ou des compétitions.

Attribution des points :

En tableau :

1^{ère} place : 10 pts, 2^{ème} place : 7 pts, 3^{ème} place : 5 pts, 5^{ème} place : 2 pts, 7^{ème} place : 1pt

En poule :

1^{ère} place : 10 pts, 2^{ème} place : 7 pts, 3^{ème} place : 5 pts, 4^{ème} place : 2 pts, 5^{ème} place : 1pt

10 - CATÉGORIES de POIDS

Masculins : – 46 kg ; – 50 kg ; – 55 kg ; – 60 kg ; – 66; – 73 kg ; – 81 kg ; + 81 kg

Féminines : – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg, – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

11 - TEMPS DES COMBATS

- Jujitsu Combat : Féminines et masculins : 3 minutes Récupération : 6 minutes entre 2 combats
- Jujitsu Ne-Waza : Féminines et masculins : 4 minutes Récupération : 8 minutes entre 2 combats

12 - RELATION GRADE – CHAMPIONNAT

La relation grade championnat sera effective au 1^{er} janvier 2018.

Le FULL IPPON en Jujitsu Combat donne 10 points.

Le IPPON en Jujitsu Ne-Waza (par clés de bras, compressions ou strangulations) donne 10 points.

MODIFICATION

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL JUJITSU EXPRESSION TECHNIQUE, COMBAT et NE-WAZA

1 - DÉFINITION

Le Jujitsu est une des composantes de notre discipline.

Le championnat de France individuel Jujitsu « Juniors/Seniors » permet de décerner le titre de champion de France et de dégager l'élite qui représentera la France lors des compétitions internationales.

2 - SEXE : Féminin et masculin**3 - ANNÉES DE NAISSANCE :**

- Juniors – Seniors en combat et ne-waza
- Cadets – Juniors – Seniors en expression technique
(cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française.**5 - PARTICIPANTS :**

- Le championnat de France Jujitsu est ouvert à l'ensemble des licenciés FFJDA français qui se seront qualifiés à l'issue des phases qualificatives (1/2 finale du championnat de France).
- L'engagement devra être fait par les clubs via l'extranet fédéral.

6 - GRADES - LICENCES - PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Combat et l'Expression Technique.
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jujitsu Ne-Waza.
- Passeport sportif de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

En Expression Technique, les deux partenaires d'un même couple devront être licenciés pour l'année en cours dans une association de la même ligue.

Les participant(e)s peuvent participer en duo féminin, ou duo masculin et/ou duo mixte.

7 - EPREUVES DE SELECTION

A l'issue des ½ finales (1 par grande région sauf en Corse), un classement national permet de sélectionner les 16 meilleurs combattants par catégories (spécificités et catégories de poids).

Les ½ finales au championnat de France seront annoncées dans le calendrier FFJDA.

Les 4 meilleures performances seront prises en compte dans le classement national.

Attribution des points lors des ½ finales Jujitsu :

En tableau : 1^{ère} place : 10 pts, 2^{ème} place : 7 pts, 3^{ème} place : 5 pts, 5^{ème} place : 2 pts, 7^{ème} place : 1pt
En poule : 1^{ère} place : 10 pts, 2^{ème} place : 7 pts, 3^{ème} place : 5 pts, 4^{ème} place : 2 pts, 5^{ème} place : 1pt

Sur décision de la Direction Technique Nationale :

Les médaillés des championnats du Monde Seniors Jujitsu N-1 ou des jeux mondiaux N-1.

8 - TENUE DES COMBATTANTS

Tous les participants porteront un judogi blanc (sans patch) propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F. et de la F.F.J.D.A.

En combat, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1^{er} appelé en rouge, 2^{ème} appelé en bleu) sont obligatoires.

Le port du protège dents est recommandé.

Le 1^{er} combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2^{ème} portera une ceinture bleue.

9 - ARBITRAGE

Selon les règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique, double repêchage ou poules en fonction du nombre de combattants.

Au-delà de 24 combattants, le repêchage intégral ou systématique ne sera pas appliqué. Le double repêchage sera alors mis en place.

Accompagnant autorisé.

11 - CATÉGORIES

Jujitsu Combat :

Masculins : – 56 kg ; – 62 kg ; – 69 kg ; – 77 kg ; – 85 kg ; – 94 kg ; + 94 kg

Féminines : – 49 kg ; – 55 kg ; – 62 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Jujitsu Ne-Waza :

Masculins : – 56 kg ; – 62 kg ; – 69 kg ; – 77 kg ; – 85 kg ; – 94 kg ; + 94 kg

Féminines : – 49 kg ; – 55 kg ; – 62 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Jujitsu Expression Technique :

- DUO Féminin
- DUO Masculin
- DUO Mixte

12 - TEMPS DU COMBAT

En JUNIOR – SENIOR

- Jujitsu Combat : Féminines et masculins : 3 minutes - Récupération : 6 minutes entre 2 combats
- Jujitsu Ne-Waza : Féminines et masculins : 6 minutes- Récupération : 12 minutes entre 2 combats

13 - RELATION GRADE – CHAMPIONNAT

La relation grade championnat sera effective au 1^{er} janvier 2018.

Le FULL IPPON en Jujitsu Combat donne 10 points.

Le IPPON en Jujitsu Ne-Waza (par clés, compressions ou strangulations) donne 10 points.

MODIFICATION

Règlement des compétitions sportives
½ FINALES QUALIFICATIVES AU CHAMPIONNAT DE France INDIVIDUEL JUJITSU
EXPRESSION TECHNIQUE, COMBAT et NE-WAZA

1 - DÉFINITION

Les ½ finales au championnat de France permettent grâce à un classement national de se qualifier au championnat de France individuel Jujitsu Expression Technique, Combat et Ne-Waza.

12 phases qualificatives, soit une par grande région métropolitaine (sauf la Corse) sont organisées sur l'ensemble du territoire. (cf calendrier FFJDA).

2 - SEXE : Féminin et masculin**3 - ANNÉES DE NAISSANCE :**

- Juniors – Seniors pour le combat et le Ne-Waza
- Cadets – Juniors – Seniors pour l'Expression Technique
(cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif.**5 - PARTICIPANTS**

Elles sont ouvertes à l'ensemble des licenciés FFJDA français ou étrangers. L'engagement doit être fait par les clubs via l'extranet fédéral.

Elles sont également ouvertes aux étrangers licenciés dans une fédération reconnue par la J.J.I.F.

Les combattants non français licenciés ou non à la FFJDA ne rentrent pas dans le classement national.

En Expression Technique, les deux partenaires d'un même couple devront être licenciés pour l'année en cours dans une association de la même ligue.

Les participant(e)s peuvent participer en duo féminin, ou duo masculin et/ou duo mixte.

6 - GRADES - LICENCES - PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Combat et l'Expression Technique.
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jujitsu Ne-Waza.
- Passeport sportif de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

7 - TENUE DES COMBATTANTS

Tous les participants porteront un judogi blanc (sans patch) propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F. et de la F.F.J.D.A.

En combat, le port de protections souples aux mains, tibias et pieds (1^{er} appelé en rouge, 2^{ème} appelé en bleu) sont obligatoires.

Le port du protège dents est recommandé.

Le 1^{er} combattant ou duo appelé portera une ceinture rouge, le 2^{ème} portera une ceinture bleue.

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la Fédération internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

9 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique, double repêchage ou poules en fonction du nombre de combattants.

Au-delà de 24 combattants, le repêchage intégral ou systématique ne sera pas appliqué. Le double repêchage sera alors mis en place.

Un classement national permet de sélectionner, à l'issu de ces phases qualificatives, au championnat de France les 16 meilleurs combattants dans chacune des catégories (spécificités et chaque catégorie de poids).

Les 4 meilleures performances de la saison seront prises en compte pour établir le classement national.

Attribution des points lors des demi-finales Jujitsu :

En tableau : 1^{ère} place : 10 pts, 2^{ème} place : 7 pts, 3^{ème} place : 5 pts, 5^{ème} place : 2 pts, 7^{ème} place : 1pt

En poule : 1^{ère} place : 10 pts, 2^{ème} place : 7 pts, 3^{ème} place : 5 pts, 4^{ème} place : 2 pts, 5^{ème} place : 1pt

Si un combattant étranger s'intègre dans le classement, on maintiendra la place des autres combattants pour l'attribution des points.

10 - CATÉGORIES de POIDS

Jujitsu Combat :

Masculins : – 56 kg ; – 62 kg ; – 69 kg ; – 77 kg ; – 85 kg ; – 94 kg ; + 94 kg

Féminines : – 49 kg ; – 55 kg ; – 62 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

Jujitsu Ne-Waza :

Masculins : – 56 kg ; – 62 kg ; – 69 kg ; – 77 kg ; – 85 kg ; – 94 kg ; + 94 kg

Féminines : – 49 kg ; – 55 kg ; – 62 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

En Expression Technique :

DUO Féminin

DUO Masculin

DUO Mixte

11 - TEMPS DU COMBAT

- Jujitsu Combat : Féminines et masculins : 3 minutes Récupération : 6 minutes entre 2 combats

- Jujitsu Ne-Waza : Féminines et masculins : 6 minutes Récupération : 12 minutes entre 2 combats

12 - RELATION GRADE – CHAMPIONNAT

La relation grade championnat sera effective au 1^{er} janvier 2018.

Le FULL IPPON en Jujitsu Combat donne 10 points.

Le IPPON en Jujitsu Ne-Waza (par clés, compressions ou strangulations) donne 10 points.